

Intervention



Le combat de la violence au hockey!

Paul B. Vigneau

Volume 1, numéro 3, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57659ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (imprimé)

1923-256X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vigneau, P. B. (1979). Le combat de la violence au hockey! *Intervention*, 1(3), 28–30.

Le combat de la violence au hockey!

Le sport de spectacle apparaît de plus en plus comme un élément important de la culture populaire. Au Québec, le hockey représente sans doute le sport de spectacle le plus enraciné dans notre milieu. Phénomène de culture, le hockey recouvre aussi de considérables intérêts économiques. A l'heure actuelle, nous assistons à une lutte entre deux groupes qui rivalisent pour le contrôle de la formation et de la direction des joueurs de hockey, matière première indispensable de notre sport favori. Les professionnels de l'éducation physique tentent de déloger les instructeurs formés sur le tas. La violence au hockey allait servir le projet des éducateurs physiques. La première partie de l'analyse retrace le contexte économique et politique entourant le débat sur la violence au hockey. La seconde partie servira à décortiquer les deux conceptions du hockey qui s'affrontent, les emplois âprement disputés et les conséquences prévisibles de cette mutation en cours.



Qui n'a pas entendu parler de violence au hockey? Au Québec, peu de gens ont dû être épargnés. En effet, depuis quelques années, les médias en font abondamment état, des citoyens et des groupes professionnels ont protesté, des représentants de l'appareil judiciaire et policier ont réagi, bref, les milieux du hockey organisé ont été mis sur la sellette. D'ailleurs, tout porte à croire que c'est loin d'être fini.

Qu'est-ce qui a bien pu troubler la relative quiétude de cet univers parallèle qui savait si bien distraire nos masses populaires tout en occupant un bon nombre de nos jeunes? A première vue, tout paraît simple. De gros et de petits méchants auraient commis certains abus ou des abus certains et de valeureux citoyens et groupes de professionnels auraient pris l'initiative d'éveiller la population et de solliciter l'intervention de l'Etat afin de corriger une situation de plus en plus inacceptable à leurs yeux.

Une conjoncture économique difficile pour le hockey organisé combinée à une opposition de plus en plus aguerrie accentuent, au Québec en particulier, la remise en question de la pratique traditionnelle de notre sport national. Pour tout dire, une vague d'éducateurs physiques, alimentés par un petit groupe de théoriciens du sport fort actifs, n'attend que le signal pour envahir le champ du sport amateur et professionnel.

Ces théoriciens se font aussi stratèges, si bien que depuis quelques années, ils se ménagent des alliances avec des politiciens et technocrates de l'Etat afin d'occuper en premier lieu le champ du hockey amateur, proie beaucoup plus vulnérable que le sport professionnel. Evidemment, l'Etat québécois n'a pas intérêt à s'attaquer au sport professionnel qui génère tant d'emplois, tant pour la présentation de spectacles que pour la fabrication d'équipements de hockey. Par contre l'Etat s'associe plus volontiers à une remise en question du hockey amateur puisqu'il suit en cela la logique de son développement depuis les débuts de la Révolution tranquille. En effet, le champ du sport, comme celui du loisir, est en train de se professionnaliser et de se bureaucratiser. La réforme de l'éducation nous fournit de nombreux diplômés qu'il faut bien caser. . .

La violence au hockey: de quoi s'agit-il?

Globalement toutes les définitions de la violence au hockey réfèrent à des comportements qu'on juge socialement inadmissibles dans notre genre de société. La délimitation de cette zone de comportements déviants pose problème. Ceux qui remettent en question la pratique dominante du hockey ont tendance à élargir démesurément la zone de comportements visés tandis que ceux qui se por-

tent à la défense du monde du hockey souffrent de l'excès contraire. En caricaturant à peine, certains, comme Gilles Néron (l'auteur du rapport Néron sur la violence au hockey amateur au Québec) voient de la violence partout, d'autres, à la suite d'un Ron Racette (instructeur dans la Ligue junior du Québec), parviennent à peine à déceler une parcelle de violence au hockey.

Pendant que des joueurs, parfois des spectateurs et même des instructeurs en viennent aux coups au cours de matchs de hockey, un autre combat se déroule dans les coulisses du monde du sport. Il s'agit bien d'un combat⁽¹⁾ puisque les agresseurs, les théoriciens du sport visent à éliminer ou à assimiler ceux qui détiennent les emplois d'instructeurs et de conseillers dans le hockey amateur et professionnel au Québec.

Nos grands tacticiens du hockey, bardés de diplômes, n'ont pas besoin de faire usage de violence physique. Ils utilisent deux types d'armes, l'analyse et la polémique d'une part, d'autre part, les alliances et le "lobbying" politique. Le débat leur donne l'occasion de convaincre non pas leurs adversaires mais plutôt l'opinion publique, et les instances politiques et, éventuellement les propriétaires d'équipes. Leurs alliances avec d'autres groupes de professionnels et certains représentants des appareils d'Etat leur permettent de gagner du terrain.

De l'autre côté de la barricade, les instructeurs et dirigeants formés sur le tas se défendent tant bien que mal tout en continuant de pratiquer leur métier. Leur meilleur allié et finalement le pire ennemi de nos tacticiens du hockey, la tolérance sociale, constitue (avec certains intérêts économiques) le dernier bastion, et non le moindre, qui soutient les empiristes du sport.

L'arrivée massive de spécialisés

La poussée expansionniste a entraîné pendant les années 1972-1974, l'arrivée en masse d'un type de joueur nouveau, que je qualifierais, selon la terminologie du sociologue Georges Friemann, de spécialisés. Ce type de joueur s'oppose au joueur polyvalent. Voyons un peu de quoi il s'agit.

Les polyvalents connaissent très bien l'ensemble des facettes de leur métier et peuvent remplir adéquatement plusieurs fonctions: par exemple, jouer sur un trio régulier comme ailier, comme joueur de pointe pendant un avantage numérique de son équipe et comme centre soit en temps normal ou lors d'une pénalité à son équipe. Dans la même veine, un défenseur pourra se muter en

ailier lorsque le besoin se fera sentir. Une équipe championne comme les Canadiens de Montréal mise beaucoup sur la polyvalence de ses joueurs. Cette polyvalence est associée au talent et à l'expérience dans le métier.

Les spécialisés connaissent à peine ou pas du tout les rouages complexes de la pratique du métier de hockeyeur, mais ils excellent dans un domaine bien particulier, celui de la bataille et de l'intimidation. S'il s'agit là d'un fait nouveau, ce n'est pas que la bataille et l'intimidation viennent d'apparaître dans le hockey moderne. Non, le hockey semble avoir toléré ces penchants depuis longtemps, sauf que ceux qui se battaient connaissent aussi les principaux rouages du métier. Le célèbre Maurice Richard, l'un des meilleurs de son époque, savait prendre soin de sa personne. Des journalistes qualifient ces spécialisés d'aujourd'hui de "matraqueurs", de "taupins", de "collectionneurs" de "scalps". Auparavant, on parlait du "policier" de l'équipe, celui qui devait protéger les plus faibles. Pensons à John Ferguson du Canadien, un policier difficile à coucher, mais qui pouvait compter une vingtaine de buts pendant une saison. Avec cette inflation de "bras", les équipes professionnelles ont dû s'armer d'"escouade anti-terroriste", de trio de "boeufs", et j'en passe. Les équipes ont engagé de véritables boxeurs à qui on a inculqué quelques rudiments de hockey. Ainsi, un ancien champion des "Golden gloves" de New York chausait tant bien que mal les patins, mais terrorisait les joueurs de l'A.M.H. Aujourd'hui, Nick Fotiu patine allègrement sur les patinoires de la Nationale en défendant, c'est le cas de le dire, les couleurs des Rangers de New York. Disons qu'avec le temps, il a appris les rudiments du hockey. . .

Au hockey, on ne rencontre pas que des polyvalents ou des spécialisés, bien au contraire, la plupart des joueurs appartiennent à la catégorie des spécialistes. Ils connaissent bien leur métier mais on les confine à un rôle bien particulier, dans lequel, d'ailleurs, ils se débrouillent bien. On verra, par exemple, un bon ailier offensif ou défensif, un solide défenseur ou un gardien de but valable.

Le hockey a toujours eu recours à des spécialistes, dont certains hockeyeurs particulièrement reconnus pour leur robustesse, leurs talents de pugilistes. Depuis quelques années, le hockey a vu l'apparition de véritables boxeurs, non plus des joueurs qui savaient aussi se battre. Cette division excessive des tâches est en train de provoquer une profonde mutation dans notre sport national.

La violence et la fin du héros mythique

La violence au hockey a bien sûr servi à "pimenter" un produit que l'on ne vendait plus aussi facilement. Ce qu'il y a de neuf dans ce contexte, ce n'est pas la bataille ou l'intimidation, mais l'arrivée en masse de gladiateurs hors de commune mesure qui permet difficilement la reproduction de héros mythique du hockey. Ce héros mythique surpassait les autres sur le plan de la pratique du hockey tel qu'il doit se jouer selon les normes (par exemple, en se hissant au sommet des marqueurs) et par la transgression des règles confirmées par l'histoire de la pratique effective du hockey (en réglant ses comptes lui-même). Selon P. Rompré et G. St-Pierre:

"A l'intérieur de l'univers fermé du hockey, est héros mythique celui qui, malgré les multiples obstacles dressés devant lui, parvient à se rendre maître de la situation ou encore celui qui refuse explicitement de se soumettre à la volonté supérieure".(2)

Ces auteurs québécois cite l'exemple de Maurice Richard comme illustration frappante d'un héros mythique:

"...3e compteur de l'histoire de la ligue nationale (en 1972), ayant établi des records dont plusieurs n'ont jamais été menacés, il a également nourri sa réputation en se livrant à des actes d'une violence excessive et en faisant preuve d'un "mépris flagrant" de l'autorité; assomant volontiers quelques-uns de ses adversaires, frappant les arbitres à plusieurs occasions, il a en outre été à l'origine d'une émeute qui eût lieu à Montréal en 1955".(3)

Ce genre de polyvalence exceptionnelle, selon les règles du jeu et en les transgressant, a subi un processus de segmentation en se dédoublant en une polyvalence poussée, selon les règles du jeu, et en une spécialisation très poussée dans les comportements illégaux. Notre sport de spectacle national nous montre donc les prouesses d'un Guy Lafleur (polyvalent) et celles d'un Dave Schultz (un spécialiste qui avec les années est devenu un spécialiste fort limité à son style agressif et batailleur). Cette évolution récente laisse supposer que Claude Larochelle a raison d'affirmer (même si ce n'est pas pour les mêmes raisons): qu'"un autre Maurice Richard, ce n'est pas pour demain" (Source: Le Soleil, mars 1975).

On n'arrête pas le progrès. Le hockey, comme la société, vit aussi un processus de différenciation progressive de ses fonctions. La fonction de héros mythique si caractéristique du hockey traditionnel a été dédoublée en héros reconnu par leur talent de hockeyeur (selon les règles) et en héros bagarreurs qui transgressent

les règles. La campagne contre la violence au hockey s'attaque à l'utilisation croissante et souvent systématique du deuxième genre de héros. Cependant, les commentateurs et journalistes sportifs ont largement traité du nouveau modèle du hockey et ont ainsi contribué à le diffuser dans les rangs amateurs.

Le hockey amateur québécois calibre majeur, pensons à la Ligue Junior Majeur de hockey qui prépare les jeunes pour une éventuelle carrière professionnelle, a été fortement affecté par la poussée expansionniste du hockey professionnel qui a provoqué le pillage des meilleurs éléments au hockey amateur.

Un problème de société

Pour plusieurs, le monde du sport pose un problème à la société puisqu'il tolère l'éclosion de comportements socialement déviants devant des milliers de spectateurs dans des amphithéâtres sportifs ou devant la télévision, comportements que l'on ne toléreraient pas sur la rue. Afin d'y voir clair, il conviendra d'identifier ceux qui attaquent et ceux qui se portent à la défense du monde du hockey tout en essayant de débusquer les intérêts des uns et des autres, de même que leurs maquillages idéologiques.

Le monde du sport est devenu le centre d'un débat parce que certains décidèrent de s'opposer fermement à l'influence néfaste, selon eux, des scènes de violence. La télévision américaine a subi les mêmes attaques et tend à remplacer exploitation de la violence par celle du sexe (le suggestif) dans ses séries. A première vue, cette solution s'applique mal au hockey. Revenons plutôt au problème, au cancer qui rongerait notre sport national la violence.

Le Comité d'étude sur la violence au hockey

Puisqu'il fallait s'occuper de ce problème, le gouvernement d'alors institua un comité d'étude sur la violence au hockey. Il allait se pencher, lui aussi, sur la situation régnant dans le hockey amateur. Quand elle veut résoudre un problème de société, la technocratie crée des comités pour l'étudier. Ça donne du travail à nos brillants experts:

C'est en 1975, que M. Phaneuf a créé ce comité d'étude. Un professeur d'éducation physique de l'Université de Montréal, M. Claude Néron, en était président et recevait une subvention de \$43,000.00 pour mener à bien son projet. "(Source: Le Soleil, 18/03/76, cahier B, p. 7)". On serait tenté de mesurer l'ampleur du problème à l'épaisseur des billets verts qu'on a investis pour l'analyser. Faut croire que la société québécoise n'était pas menacée. . .

Ce comité a convoqué des audiences publiques en 1975 et 1976 dans le but de recueillir des témoignages et des mémoires, et par le fait même, de stimuler une réflexion collective sur le phénomène "violence au hockey".

En considérant les propos d'alors du député Marcel Léger, maintenant ministre, comme un indicateur de la volonté d'action du Parti québécois en matière de violence au hockey, on pourrait déceler quelques indices d'une tendance à l'instauration d'un contrôle étatique du monde du hockey. A l'occasion d'une séance de la commission parlementaire chargée d'étudier les crédits du HCJLS, il a proposé, en mai 1976, les cinq mesures suivantes:

- 1- le contrôle de la publicité qui entoure les matchs de hockey des équipes professionnelles pour éviter qu'on y mette l'accent sur la violence;
- 2- l'obligation, pour les joueurs professionnels, d'être soumis au code criminel;
- 3- l'obligation, pour les arbitres de tous les niveaux, de passer un test de compétence;
- 4- l'institution d'un code d'éthique pour les entraîneurs, spécialement ceux du hockey mineur;
- 5- la création d'un organisme seul responsable de tout le hockey. (Source: Le Soleil, "Violence au hockey: le P.Q. demande que soit contrôlée la publicité", 12/05/76, cahier B, p. 3).

Le débat sur la violence au hockey ne devait donc pas servir les seuls théoriciens. Les propagandistes de la seconde étape de la révolution tranquille trouvaient là des raisons qui militent en faveur d'une porte ouverte à un contrôle étatique accru de l'univers du sport et des loisirs. La publication du Livre vert sur les loisirs et du Livre blanc sur la culture ont largement confirmé ces visées de contrôle étatique.

Au Québec, le Comité présidé par M. Néron aurait canalisé vers lui le débat sur le fait social: "violence au hockey".

Paul B. Vigneau

— Illustration Jean-Jacques Simard

Références:

- (1) Je me réfère ici à une distinction proposée par A. Rapoport dans son ouvrage *Combats, débats et jeux*, Paris, Donod, 1968
- (2) P. Rompré et G. St-Pierre, "Essai de sémiologie du hockey", *Stratégie*, no 2, 1972, p. 35.
- (3) *ibid.*